

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
U CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVETERRE DE ROUERGUE
Séance du 26 Juin 2025

Délibération N°3

Nombre de membres :	
En exercice :	13
Présents:	9

Votes :	
Nombre de pouvoirs:	2
Nombre de Suffrages exprimés:	11
Nombre d'abstentions :	1
Vote pour:	0
Vote contre:	10

L'an deux mil vingt cinq

Le 26 du mois de juin à 20 H 00

Le Conseil Municipal de la commune de SAUVETERRE DE ROUERGUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MOUYSET René, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 17 juin 2025

Présents : Mr MOUYSET R – Mr CHINCHOLLE F –
Mr COUDERC P – Mr DURAISIN C - Mme SADAKA L-
Mr CALMETTES A- Mr VIGUIER T - Mme ROBERT
BARRES M – Mr SANTOS A -

Absents avec procuration

Mr COUDERC JF donne procuration à Mr CHINCHOLLE Franck
Mme BARCELO L donne procuration à Mr COUDERC Philippe

Absents excusés: Mr CHAUCHARD C

Absents : Mr MURATET J

Secrétaire : RODRIGUES Caroline

Objet de la délibération : Effacement d'une dette suite à une décision de la commission de surendettement des particuliers de l'Aveyron

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la trésorerie de Villefranche de Rouergue a fait parvenir un dossier d'effacement des dettes pour un contribuable. Ce contribuable avait, au profit de la Commune, une dette correspondant à des loyers de décembre 2023 à aout 2024 pour un montant total de 2380.35€.

Suite aux recommandations de la Commission de surendettement des particuliers de l'Aveyron, la commune se trouve dans l'obligation d'effacer la dette.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,
DECIDE :

DE S'OPPOSER à l'effacement de la créance suscitée d'un montant global de 2380.35€, par mandatement sur le compte 6542 du budget de la Commune,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme.

Le Maire,
René MOUYSET

